

43 ème Congrès  
de la FNASCE  
30 mars – 1er  
avril 2011  
ARCACHON

# L'administration exemplaire au MEDDTL :

Marie-Jeanne MENRATH

Le 31 mars 2011

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

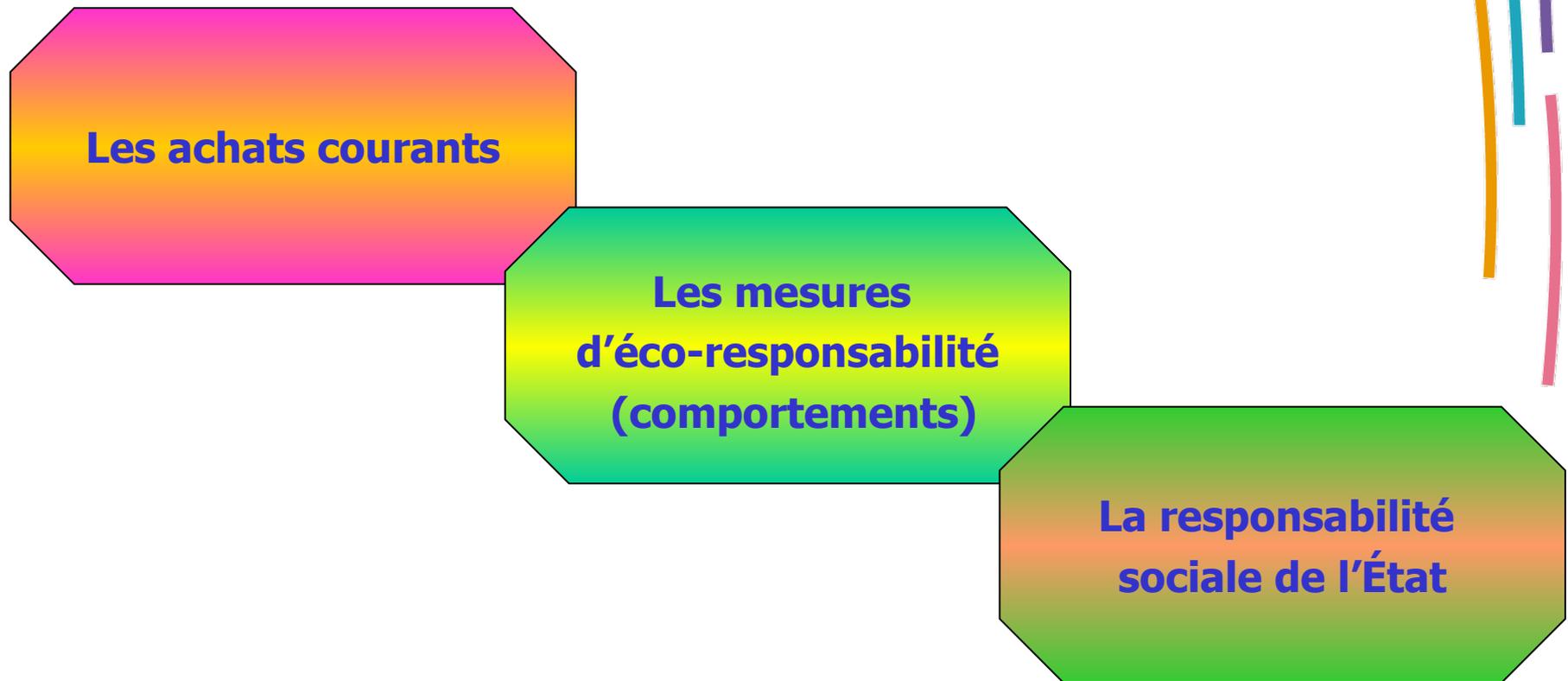
Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement

# L'Etat exemplaire

- ◆ L'Etat exemplaire est un concept développé dans le cadre de la SNDD (2003-2008).
- ◆ Il fait l'objet de l'article 48 de la loi Grenelle 1.
- ◆ Avant même la parution de la loi "Grenelle 1", le Premier Ministre a demandé à tous les services de l'Etat de tout mettre en oeuvre pour que leur fonctionnement courant soit exemplaire (circulaire du 3 décembre 2008).
- ◆ Il a aussi demandé à chaque ministère d'élaborer un Plan Administration Exemplaire (PAE)
- ◆ Celui du MEDDTL préparé par le secrétaire général a été validé et transmis à la DIDD le 27 mars 2009 .

# Le périmètre des PAE

Le PAE couvre les 3 volets de la circulaire PM



**Les achats courants**

**Les mesures  
d'éco-responsabilité  
(comportements)**

**La responsabilité  
sociale de l'État**

# Le Ministère se doit d'être doublement exemplaire

Parce qu'il est au cœur de la démarche de DD, y compris en interministériel (CGDD);

Il a un savoir-faire pour assumer un rôle moteur

Sa CREDIBILITE est en jeu en tant que porteur de la politique environnementale.

***"Plus que tout autre ministère, nous devons prendre en compte les exigences du DD dans nos politiques sectorielles, mais nous devons avant tout être exemplaires en appliquant à notre fonctionnement interne les critères de responsabilité environnementale et sociale que nous promouvons auprès de l'ensemble des acteurs de la société"***

# Cela se traduit par

- **Non seulement le ministère a intégré tous les objectifs de la circulaire Premier ministre du 3 décembre 2008, mais il s'impose en plus des objectifs complémentaires :**
  - Son PAE traduit cette volonté par **des engagements plus contraignants** soit en terme de résultats à atteindre, soit en terme de délais
  - 15 engagements plus ont ainsi été définis dont la mise en œuvre s'étale de 2009 à 2012.
- **Le bilan annuel du PAE ministériel couvre tous les services, y compris les services déconcentrés qui sont partie prenante dans la réalisation des objectifs.**

# Le PAE du MEDDTL, un cadre général

- Le PAE est un plan quadriénel avec des engagements à court et moyen termes
- Il fixe des objectifs précis
- Il propose des leviers d'action
- Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue
- Il fait l'objet d'un bilan annuel auquel tous les services du ministère concourent
  - L'évaluation porte à la fois sur une batterie de données chiffrées et d'indicateurs
  - Mais aussi sur le suivi des actions mises en place dans les services

# Des modalités qui peuvent varier d'un service à l'autre

- L'enjeu n'est pas de faire du DD une mission nouvelle, mais bien une nouvelle manière d'assumer l'ensemble des missions du ministère;
- Chaque service est libre de choisir ses priorités, les moyens et les modalités de mise en œuvre adaptés à son environnement ou au contexte local;
- La seule contrainte est de contribuer au bilan annuel et à l'atteinte des objectifs dans les délais requis.
- Le PAE est une œuvre collective qui s'appuie sur un travail en réseau où chaque agent a un rôle à jouer

# Les principaux domaines d'intervention du PAE

- Des achats éco-responsables : qui intègrent des clauses environnementales et des clauses sociales
- Une diminution sensible des consommations d'énergie et d'eau
- Des efforts particuliers en matière de consommation de papier (- 50 % entre 2008 et 2012);
- Une utilisation optimisée des moyens d'impression avec une généralisation des copieurs multi-fonctions
- Une approche nouvelle sur les déplacements des agents : transfert modal de l'avion et la voiture vers le train et les TC, des modes de fonctionnement nouveaux pour diminuer le nombre de déplacements (visio-conférence), l'éco-conduite pour limiter la consommation de carburant et les émissions de CO2,... l'achat de véhicules très peu émissifs,..
- L'intégration de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective et les prestations de bouche.....

# Merci de votre attention



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)